



**PROCÈS-VERBAL DE LA  
324<sup>e</sup> RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL SYNDICAL  
tenue le jeudi 28 février 2019 à 11 h 45,  
local Salon Bleu, pavillon Albert-Tessier, UQTR**

**Présences — Absences**

<b>Départements</b>	<b>Délégué.e.s</b>	<b>Présent</b>	<b>Absent</b>
Anatomie	Stéphane Sobczak		A
Biologie médicale	Michel Cyr	P	
Chimie, biochimie et physique	Isabel Desgagné-Penix		A
Chimie, biochimie et physique	Emmanuel Milot		A
Chiropratique	Marcel Veilleux	P	
Ergothérapie	Lyne Desrosiers		A
Études en loisir, culture et tourisme	Aude Porcedda	P	
Finance et économie	Benoît-Mario Papillon	P	
Génie chimique	Robert Lanouette	P	
Génie électrique et informatique	François Nougrou		A
Génie industriel	Adel Badri		A
Génie mécanique	Gilbert Lebrun	P	
Gestion des ressources humaines	Armel Brice Adanhounme		A*
Langues modernes et traduction	Maureen-Claude Laperrière	P	
Lettres et communication sociale	Johanne Prud'homme		A
Lettres et communication sociale	Lucie Guillemette	P	
Management	Étienne St-Jean	P	
Management	François Labelle	P	
Marketing et systèmes d'information	Jocelyn Perreault		A
Mathématiques et informatique	Alain Goupil	P	
Mathématiques et informatique	Nadia Ghazzali	P	
Orthophonie	Marianne Paul	P	
Philosophie et arts	Jean-Paul Martel	P	
Philosophie et arts	Marie-Josée Plouffe	P	
Psychoéducation	Lyne Douville	P	
Psychoéducation	Caroline Couture		A
Psychologie	Sylvain Sirois	P	
Psychologie	Diane St-Laurent		A
Sage-femme	Raymonde Gagnon	P	
Sciences comptables	Benoît Lavigne		A
Sciences comptables	Cynthia Courtois		A
Sciences de l'activité physique	Martin Descarreaux		A
Sciences de l'activité physique	Sacha Rose Stoloff	P	
Sciences de l'éducation	Félix Bouvier	P	
Sciences de l'éducation	Ghyslain Parent	P	
Sciences de l'environnement	Denis Gratton	P	
Sciences humaines	Isabelle Bouchard	P	
Sciences infirmières	Éric Ahern	P	
Sciences infirmières	Myriam Asri		A

<b>Comité exécutif</b>	<b>Officiers</b>	<b>Présent</b>	<b>Absent</b>
Ismaïl Biskri	Président	P	
Diane Gagné	VPRT	P	
Monique Cadrin	VPAS	P	
Christian Linard	VPAU		A*
France Joyal	VPSC	P	
Sylvain Beaudry	Trésorier	P	
Daphné Drouin	Secrétaire		A*

*\*Ces délégués ont informé le secrétariat de leur absence.*

Le professeur Alain Goupil, du Département de Mathématiques-Informatique, anime la rencontre et François Landry, conseiller aux affaires universitaires, agit à titre de secrétaire.

### **CS324-28-02-19-01 Mot de bienvenue du président**

Le président du Syndicat souhaite la bienvenue aux délégués et les remercie de leur présence.

### **CS324-28-02-19-02 Vérification du quorum et avis de convocation**

Le président déclare l'assemblée ouverte puisque le quorum de 30 % des délégués syndicaux, prévus à l'article 12.4 g) des statuts du SPPUQTR, est atteint.

### **CS324-28-02-19-03 Désignation d'un président d'assemblée**

Le président invite les délégués à désigner le professeur Alain Goupil du Département de Mathématiques-Informatique, à titre de président d'assemblée. Les délégués acquiescent à la proposition du président.

### **CS324-28-02-19-04 Adoption de l'ordre du jour**

La présidente d'assemblée présente l'ordre du jour. Il rappelle qu'il s'agit d'une réunion régulière et qu'il est possible d'ajouter des points à Affaires nouvelles.

1. Mot de bienvenue du président
2. Vérification du quorum
3. Désignation d'un président d'assemblée
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Rapport du comité des relations de travail
6. Mieux connaître la convention collective
7. Politique sur les communications de l'UQTR
8. Affaires budgétaires :
  - 8.1. Taux de cotisation syndicale pour l'année 2019-2020
  - 8.2. Projet des produits et des charges pour l'année 2019-2020
9. Projet d'ordre du jour pour l'assemblée générale des professeurs
10. Projet d'ordre du jour pour la 154<sup>e</sup> assemblée générale du Syndicat
11. Action de solidarité avec les travailleuses et les travailleurs de l'ABI
12. Rapport du comité exécutif 2018-2019 : dépôt

13. Tribune des délégués et des déléguées
14. Adoption du procès-verbal de la 323<sup>e</sup> réunion du conseil syndical
15. Information et dépôt de documents :
  - 15.1. Dépôt du procès-verbal du comité exécutif (578<sup>e</sup> réunion)
  - 15.2. Agenda syndical de mars 2019 (Secrétaire)
  - 15.3. CLIUQ et Conseil fédéral FQPPU
16. Soutien au lanceur d'alerte
17. Affaires nouvelles
18. Date de la prochaine rencontre : 2 mai 2019
19. Levée de l'assemblée

Un délégué demande à ajouter un point à l'ordre du jour intitulé : Soutien au lanceur d'alerte. Les délégués sont en accord pour intégrer ce point à l'ordre du jour.

À la suite d'une proposition du comité exécutif du Syndicat, appuyée par la professeure Nadia Ghazzali, déléguée du Département Mathématiques-Informatique, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la 324<sup>e</sup> réunion du conseil syndical.

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de demande de vote, le président d'assemblée déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

#### CS324-28-02-19-05

#### Rapport du comité des relations de travail

##### **Article 10.06 de la convention collective**

La vice-présidente aux relations de travail (VPRT) souligne que la correction a été apportée dans la convention collective au sujet des deux paragraphes manquants au point 10.06. La VPRT rappelle que c'est un pur oubli de l'UQTR lors de la mise en page. Un collant a été apposé dans la version papier et l'ajout a été fait dans la version électronique.

##### **Assemblées départementales**

La VPRT souligne l'importance de porter attention aux procès-verbaux des assemblées départementales. Ceux-ci doivent refléter précisément l'idée des discussions. Dans le cas contraire, il faut inscrire sa dissidence sur le procès-verbal de l'assemblée suivante.

Toujours au sujet des assemblées départementales, celles-ci ont jusqu'au 15 mars pour mettre à jour les procédures d'évaluation et de répartition des tâches et pour les faire parvenir au vice-recteur aux ressources humaines (articles 10.09 de la convention). C'est une nouvelle disposition de la convention collective. La mise à jour devra se faire annuellement dorénavant.

##### **Grief sur les conséquences du lock-out**

Les 12 et 13 mars prochains, deux nouvelles journées de rencontres se tiendront pour recueillir des témoignages, notamment au sujet des stages, de l'école d'été et de la direction pédagogique, dans le cadre du dossier portant sur le grief sur les conséquences du lock-out.

##### **Rencontre du comité des relations de travail**

Il y aura une rencontre du comité des relations de travail patronal et syndical le 19 mars.

---

**Midi-Info**

La VPRT informe que le 27 février se tenait la deuxième activité Midi-info post-lock-out. Les discussions ont porté sur l'organisation de deux types d'actions pour souligner le premier anniversaire du déclenchement du lock-out. La première activité, de type terrain, consistera à tenir une activité le 2 mai. Un comité *ad hoc* sera formé sous peu. Les professeurs pourraient aussi être appelés à procéder à une évaluation du rectorat. La seconde activité, de type mémoire institutionnel, consiste à organiser un colloque ou une activité scientifique dans les mois à venir.

**Cours atypiques**

La VPRT revient sur la vérification de la liste des cours atypiques. À ce jour, seulement 13 des 28 départements ont répondu alors que l'échéance était fixée à la fin du mois de janvier 2019.

Une déléguée souhaiterait avoir un descriptif ou un résumé pour aider les assemblées départementales à mieux comprendre les cours en appoint.

Un délégué demande si le syndicat pourrait entamer un recours collectif envers l'UQTR concernant le lock-out. La VPRT mentionne que le grief est une action syndicale et que les professeurs seront indemnisés individuellement, contrairement à un recours collectif.

---

**CS324-28-02-19-06****Mieux connaître la convention collective**

La VPRT porte à l'attention des délégués les définitions inscrites dans la convention collective au sujet de l'Assemblée départementale (art. 1.19), du directeur de département (art. 1.21), de la fonction des professeurs (art. 10) et de l'embauche (art. 9).

Un délégué interpelle ses collègues sur la tâche des professeurs à inscrire en début d'année. C'est un engagement moral que le professeur prend envers ses collègues. Il déplore le fait qu'il n'y ait pas de rétroactivité. Une solution qu'il propose consiste à en discuter entre professeurs des différents départements pour connaître les habitudes et les bonnes pratiques dans ceux-ci.

---

**CS324-28-02-19-07****Politique sur les communications de l'UQTR**

Le président d'assemblée invite le président à présenter le point.

Le président présente le projet de *Politique sur les communications de l'UQTR*, une nouvelle politique qui devrait être adoptée à la réunion du 8 avril du conseil d'administration de l'UQTR. Elle viendra remplacer six politiques existantes, dont la *Politique de relations de presse* (2015) de laquelle elle s'inspire fortement.

Dans sa version actuelle, la politique porte atteinte à la liberté d'expression et d'opinion des professeurs. Ceux-ci ne pourront intervenir sur la place publique que dans leur champ d'expertise ou en informant le Service des communications si le discours implique l'UQTR et est susceptible d'engendrer une réponse officielle.

Le président rappelle que la convention collective des professeurs prévaut sur n'importe quelle politique de l'UQTR, mais qu'il faut tout de même intervenir pour protéger la liberté d'expression et d'opinion des professeurs.

---

CONSIDÉRANT	le projet de <i>Politique sur les communications de l'UQTR</i> ;
CONSIDÉRANT	que ce projet de politique constitue une atteinte à la liberté d'expression pour les professeurs;
CONSIDÉRANT	que la convention collective des professeurs permet à ceux-ci d'exprimer publiquement et librement leurs opinions;
CONSIDÉRANT	les explications du président;
CONSIDÉRANT	la recommandation unanime du comité exécutif;

Sur proposition du comité exécutif, appuyée par le professeur Ghyslain Parent, délégué du Département des Sciences de l'éducation, il est résolu de rejeter cette politique si rien n'y est modifié pour garantir la liberté d'expression et d'opinion personnelle des professeurs.

Un amendement est demandé par la professeure Marianne Paul, déléguée du Département d'Orthophonie, appuyé par le professeur Ghyslain Parent, délégué du Département des Sciences de l'éducation, de remplacer le mot « garantir » par le mot « souligner » et d'ajouter à la fin de la proposition : « incluant, entre autres, l'utilisation du logo et du titre de professeur de l'UQTR. »

L'amendement est adopté à l'unanimité.

Sur la principale, il est résolu de rejeter cette politique si rien n'y est modifié pour souligner la liberté d'expression et d'opinion personnelle des professeurs incluant, entre autres, l'utilisation du logo et du titre de professeur de l'UQTR.

Constatant qu'il n'y a pas de demande de vote, le président d'assemblée déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

---

## CS324-28-02-19-08 Affaires budgétaires

### 8.1 Taux de cotisation syndicale pour l'année 2019-2020

Le président d'assemblée invite le trésorier à présenter ce point de l'ordre du jour.

Le trésorier rappelle qu'il a préparé les prévisions des produits et des charges pour l'année 2019-2020 avec l'hypothèse d'un maintien du taux de cotisation syndicale à 1,5 %.

Le prochain budget 2019-2020 prévoit des produits d'environ 900 000 \$. Les charges de la prochaine année sont prévues à 890 000 \$.

Un délégué demande une estimation du nombre de jours disponibles dans le fonds de grève. Le trésorier rappelle que le plancher est fixé à 45 jours et qu'actuellement, une banque de 60 jours est disponible.

La VPRT informe ses collègues que la cotisation syndicale est déductible d'impôt.

À la fin des discussions, le président d'assemblée présente le projet de résolution :

CONSIDÉRANT	les résultats financiers prévus au 31 mars 2019;
CONSIDÉRANT	les prévisions des produits et des charges pour l'année 2019-2020;
CONSIDÉRANT	le taux de cotisation syndicale actuel (1,5 %);

---

CONSIDÉRANT	l'engagement pris par le comité exécutif de stabiliser le taux de cotisation syndicale;
CONSIDÉRANT	les explications du trésorier;
CONSIDÉRANT	la recommandation unanime du comité exécutif;

Sur proposition du comité exécutif, appuyée par la professeure Nadia Ghazzali, déléguée du Département Mathématiques-Informatiques, il est résolu de recommander à l'Assemblée générale du Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR (SPPUQTR) de maintenir, pour l'année 2019-2020, la cotisation syndicale à 1,5 % de l'ensemble de la rémunération versée selon la convention collective des professeurs et des professeures.

Constatant qu'il n'y a pas de demande de vote, le président d'assemblée déclare le projet de résolution adopté à l'unanimité.

### **8.2 Projet des produits et des charges pour l'année 2019-2020**

Le trésorier présente le projet des produits et des charges pour l'année 2019-2020.

CONSIDÉRANT	les résultats financiers prévus au 31 mars 2019;
CONSIDÉRANT	les prévisions des produits et des charges pour l'année 2019-2020;
CONSIDÉRANT	la recommandation du trésorier;
CONSIDÉRANT	la recommandation unanime du comité exécutif;

Sur proposition du comité exécutif, appuyée par le professeur Ghyslain Parent, délégué du Département des Sciences de l'éducation, il est résolu de recommander à l'Assemblée générale du Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR (SPPUQTR) d'adopter les prévisions des produits et des charges pour l'année 2019-2020, telles qu'annexées à la présente résolution.

Constatant qu'il n'y a pas de demande de vote, le président d'assemblée déclare le projet de résolution adopté à l'unanimité.

### **CS324-28-02-19-09                      Projet d'ordre du jour pour l'assemblée générale des professeurs**

---

Le président d'assemblée attire l'attention des délégués sur le projet d'ordre du jour de la prochaine assemblée générale des professeurs qui aura lieu le 28 mars prochain. Il s'agit d'une assemblée visant à élire six représentants des professeurs à la commission des études.

Après discussion, les membres adoptent la résolution suivante :

Sur motion dûment proposée le comité exécutif et appuyé par la professeure Lucie Guillemette, déléguée du Département Lettres et communications sociales, il est résolu d'adopter le projet d'ordre du jour de la prochaine assemblée générale des professeurs et des professeures de l'UQTR qui aura lieu le 28 mars 2018.

**CS324-28-02-19-10****Projet d'ordre du jour pour la 154<sup>e</sup> assemblée générale du Syndicat**

La présidente d'assemblée attire l'attention des délégués sur le projet d'ordre du jour de la 154<sup>e</sup> assemblée générale du Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR (SPPUQTR) qui aura lieu le 28 mars prochain.

Après discussion, les membres adoptent la résolution suivante :

Sur motion dûment proposée par le comité exécutif et appuyé par la professeure Nadia Ghazzali, déléguée du Département Mathématiques-Informatique, il est résolu d'adopter le projet d'ordre du jour de la 154<sup>e</sup> assemblée générale du Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR (SPPUQTR) qui aura lieu le 28 mars 2019.

**CS324-28-02-19-11****Action de solidarité avec les travailleuses et les travailleurs de l'ABI**

La VPRT rappelle le conflit qui perdure à l'Aluminerie de Bécancour où le millier de travailleuses et de travailleurs sont en lock-out depuis près de 14 mois. Lors du premier Midi-Info du 31 janvier, les professeurs présents s'étaient montrés favorables à organiser une activité de solidarité.

CONSIDÉRANT le lock-out à l'usine ABI qui perdure depuis 14 mois ;  
CONSIDÉRANT l'appui déjà offert par le SPPUQTR à ces travailleuses et travailleurs le 29 mai 2018 ;  
CONSIDÉRANT le bien-fondé de dénoncer l'utilisation du lock-out comme outil de stratégie de négociation de la part des employeurs ;  
CONSIDÉRANT la menace que les universités québécoises utilisent le lock-out dans leurs négociations avec les professeurs ;

Sur motion dûment proposée par le comité exécutif et appuyé par le professeur Ghyslain Parent, délégué du Département des Sciences de l'éducation, il est proposé de :

- 1- Inviter les professeurs de l'UQTR à signer une lettre ouverte dénonçant l'utilisation du lock-out comme stratégie de négociation.
- 2- Inviter le conseil syndical à statuer sur la pertinence ou non d'organiser une visite sur les lignes de piquetage en guise de solidarité avec les travailleuses et aux travailleurs de l'ABI.

Un amendement est demandé par le professeur Ghyslain Parent, délégué du Département des Sciences de l'éducation, appuyé par le professeur Félix Bouvier, délégué du Département des Sciences de l'éducation, de remettre une contribution financière de 5 000 \$ à la campagne de sollicitation du Syndicat des Métallos et de demander au comité exécutif d'organiser l'action de solidarité.

L'amendement est adopté à l'unanimité.

Sur la principale, il est résolu :

- 1- D'inviter les professeurs de l'UQTR à signer une lettre ouverte dénonçant l'utilisation du lock-out comme stratégie de négociation.

- 2- De mener une action de solidarité, organisée par le comité exécutif avec les travailleuses et les travailleurs de l'ABI et de remettre une contribution financière de 5 000 \$ à la campagne de sollicitation du Syndicat des Métallos.

Constatant qu'il n'y a pas de demande de vote, le président d'assemblée déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

Le trésorier souligne qu'il devra modifier le projet des produits et des charges pour l'année 2019-2020 adopté précédemment pour tenir compte de cette contribution financière. Les délégués acquiescent.

### **CS324-28-02-19-12 Rapport du comité exécutif 2018-2019 : dépôt**

Le président informe que le rapport du comité exécutif 2018-2019 sera envoyé par courriel dans les jours à venir.

### **CS324-28-02-19-13 Tribune des délégués et des déléguées**

Une déléguée attire l'attention de ses collègues sur le fait que le courriel de l'UQTR est retiré au professeur retraité et qu'il faut actuellement faire une demande pour le récupérer. La logique voudrait que le contraire soit effectué, soit de demander au professeur retraité s'il désire conserver son courriel.

Une déléguée soulève aussi la question concernant le statut de professeur associé des professeurs à la retraite qui doit être constamment à renouveler au lieu de nommer d'emblée les professeurs retraités à moins d'une demande de leur part de ne pas l'être, bien qu'il existe une politique institutionnelle à ce sujet.

Un délégué souligne que la présence médiatique de l'UQTR s'immisce de plus en plus dans la vie professionnelle des professeurs sans que ceux-ci aient un mot à dire. Il serait pertinent que l'Intersyndicale des personnels de l'UQTR se penche sur la question.

### **CS324-28-02-19-14 Adoption du procès-verbal de la 323<sup>e</sup> réunion du conseil syndical**

- |             |   |
|-------------|---|
| CONSIDÉRANT | le projet de procès-verbal de la 323 <sup>e</sup> réunion du conseil syndical tenue le 31 janvier 2019; |
| CONSIDÉRANT | que les délégués ont reçu le projet dans les délais prescrits;  |
| CONSIDÉRANT | l'avis des délégués sur la conformité du projet;  |

À la suite d'une proposition du professeur Étienne St-Jean, délégué du Département de Management, appuyée par le professeur Ghyslain Parent, du Département des Sciences de l'éducation, il est résolu :

D'adopter le procès-verbal de la 323<sup>e</sup> réunion du conseil syndical.



---

**CS324-28-02-19-15 Informations et dépôt de document**

---

**15.1 Dépôt du procès-verbal du comité exécutif (578<sup>e</sup> réunion)**

Le président d'assemblée attire l'attention des membres sur le procès-verbal de 578<sup>e</sup> réunion du comité exécutif.

Le président d'assemblée invite les délégués qui désirent obtenir plus d'information à adresser leurs questions aux officiers concernés du comité exécutif.

**15.2 Agenda syndical de mars 2019**

Le président d'assemblée attire l'attention des délégués sur les principales activités du calendrier syndical pour le mois de mars 2019.

7 mars	Réunion du comité exécutif
14 mars	Date limite pour les mises en candidatures (CÉ, CX et Comité de promotion)
20 mars	Rencontre de la CDDD
20 mars	3 <sup>e</sup> Midi-Info
21 mars	Forum des partenaires
21 mars	Réunion du comité exécutif
26 mars	Réunion de la Commission des études
28 mars	Assemblée générale des professeurs & Assemblée générale du SPPUQTR
29 mars	Réunion du CIRAC

**15.3 CLIUQ et Conseil fédéral FQPPU**

Le président invite le président et le trésorier à présenter ce point de l'ordre du jour.

- CLIUQ : Prise de position concernant la dérèglementation des frais de scolarité des étudiants étrangers. Résolution qu'elle a fait parvenir à l'ensemble des directions des universités.
- CLIUQ : Réflexion est en cours pour revoir la structure de fonctionnement du regroupement.
- CLIUQ : Décision du tribunal administratif du travail au sujet de la modification du nom du Syndicat des chargées et chargés de cours de l'UQAM. Désormais, cette entité portera le nom de Syndicat des professeures et professeurs enseignants de l'UQAM (CSN).
- Conseil fédéral : Président a rencontré le ministre Roberge: favorable loi-cadre, moins pour Conseil des universités, demande pour données récentes sur situation financière des universités
- Conseil fédéral : Adhésion officielle du SPUL à la FQPPU
- Conseil fédéral : Élections Comité exécutif 2019-2021. Jean Portugais, président (Jean-Marie Lafortune reste 1 an à titre de président sortant).

---

**CS324-28-02-19-17 Soutien au lanceur d'alerte**

---

Le président cède la parole au délégué ayant demandé l'ajout de ce point à l'ordre du jour.

Le délégué demande à ce que le SPPUQTR vienne en appui à l'agronome et lanceur d'alerte Louis Robert, congédié par le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, pour avoir dénoncé l'influence indue de l'industrie des pesticides dans la recherche.

---

Après discussion, le président d'assemblée fait lecture du projet de résolution proposé par les délégués :

CONSIDÉRANT le congédiement du lanceur d'alerte, l'agronome Louis Robert;  
CONSIDÉRANT que la liberté d'expression est une notion fondamentale;  
CONSIDÉRANT qu'il s'agit d'un cas de censure;  
CONSIDÉRANT les discussions entre les délégués du conseil syndical;

Sur une proposition du professeur Ghyslain Parent, délégué du Département des Sciences de l'éducation, appuyée par le professeur Étienne St-Jean, délégué du Département de Management, il est résolu de mandater le comité exécutif du SPPUQTR pour qu'il interpelle le ministre André Lamontagne, député de Johnson, afin qu'il réintègre le fonctionnaire dans son poste.

Constatant qu'il n'y a pas de demande de vote, le président d'assemblée déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

---

**CS324-28-02-19-16 Affaires nouvelles**

Aucune affaire nouvelle n'est discutée à ce point de l'ordre du jour.

---

**CS324-28-02-19-17 Date de la prochaine rencontre**

La date de la prochaine rencontre du conseil syndical sera communiquée ultérieurement.

---

**CS324-28-02-19-18 Levée de l'assemblée**

L'assemblée est levée à 14 h 39.

Président de l'assemblée

Secrétaire de l'assemblée

---

Alain Goupil  
Délégué au Conseil syndical

---

François Landry  
Conseiller aux affaires universitaires